







AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/2018/MEF/AC/MAIN

Le 07 mars 2018 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales (DAAG), sise Entrée «D», bâtiment extension du Ministère de l'Economie et des Finances, 2ème étage, Quartier administratif – Rabat- Chellah, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour la maintenance des équipements informatiques des plateformes réseau et téléphonie pour le compte du Ministère de l'Economie et des Finances à Rabat en deux lots :

Lot n°1 : la maintenance des équipements du réseau local et de la téléphonie ;

Lot n°2 : la maintenance des équipements pour l'interconnexion des réseaux des directions au Datacenter.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Economie et des Finances - Rabat - Chellah. Bureau n°229, 2ème étage Entrée «D», Il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et du site Internet du Ministère de l'Economie et des Finances (www.finances.gov.ma, Rubrique "Appel d'Offres").

Le montant du cautionnement provisoire est fixé, comme suit :

Lot n°1: 10.000, 00 DH (Dix mile dirhams), Lot n°2: 5.000, 00 DH (Cinq Mille dirhams),

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit :

Lot n°1: 526.212,00 DH TTC (Cinq cent vingt-six mille deux cents douze dirhams toutes taxes comprises);

Lot n°2: 308.400,00 DH TTC (Trois cent huit mille quatre cent dirhams toutes taxes comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Economie et des Finances, quartier administratif Rabat-Chellah;
- soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité ;
- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis;
- soit déposer, leurs plis, par voie électronique à partir du portail des marchés publics de l'Etat.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

